

4) Ecoles et collège

Des piétons responsables (18/01/2015)

Des piétons responsables

18/01/2015

À l'initiative de Sylvie Pierre, l'institutrice, et de Frédéric Boulanger, gendarme à Grandvillars, les 21 élèves de CE2 de l'école primaire de Morvillars étaient invités à passer le « permis piéton ». Pour décrocher le sésame, chaque élève a dû répondre à 12 questions sur la sécurité.

Par exemple, « Dans la rue tu marches : (a) sur la chaussée, (b) au milieu du trottoir, (c) au bord du trottoir. Ou encore, « Quel type de panneau désigne un danger ? (a) un panneau rond à bord rouge, (b) un panneau triangulaire à bord rouge, (c) un panneau carré à fond bleu. Tous ceux qui ont eu la moyenne ont reçu « le permis piéton » et une chasuble

de sécurité jaune.

Ce jeudi 15 janvier, l'adjudant Bruno Maliverney (Grandvillars) et Jean-François Boichard (1^{er} adjoint de Morvillars) ont distribué permis et chasubles aux 21 élèves, qui étaient tous fiers de leur savoir et notamment la jeune Agathe Breschbuhl qui a fini première avec un total de 11,5 points/12.



■ L'adjudant Bruno Maliverney a distribué les permis piéton aux élèves ce jeudi.

Des collégiens privés de sport (11/02/2015)

Morvillars Le syndicat du collège a refusé de prendre en charge l'utilisation de la halle d'exposition pour les cours de sports du collège

Des collégiens privés de sport

11/02/2015



■ Faute d'accord du syndicat, la halle d'exposition ne peut accueillir les collégiens.

PHOTO DOMINIQUE L'HOMME

Dernièrement, certains parents d'élèves du collège Lucie-Aubrac ont appris via le carnet de liaison que leurs enfants ne pouvaient plus bénéficier d'heures de sport jusqu'à la fin de l'année scolaire. Ils devraient recevoir prochainement un courrier qui précise que la municipalité n'est pas responsable de cet état de fait.

Depuis plusieurs années, les collégiens utilisent le gymnase communal à environ 90 % du temps. Les frais de fonctionnement sont calculés au prorata des heures d'occupation des collégiens. La commune possède aussi une salle d'exposition attenante au gymnase. Comme les effectifs du collège ont fortement augmenté depuis un ou deux ans, le principal de l'époque a demandé à la municipalité la possibilité de l'occuper pour des activi-

tés sportives. La municipalité avait accédé à cette demande. « On s'était un peu avancé, reconnaît le maire, Françoise Ravay Mais c'était sans compter la décision du syndicat du collège. »

Un débat de fond

Ce dernier, présidé par Françoise Ravay, regroupe notamment les représentants des sept communes concernées par la gestion du collège. « Il ne gère plus que les frais d'occupation du gymnase et ne donne son avis que sur les équipements sportifs, précise-t-elle. C'est lui qui reverse à la commune une participation pour les frais d'occupation du gymnase, comme les frais de personnel, d'entretien et de chauffage qu'elle avance. »

Lors de la dernière réunion, en fin d'année 2014, le

syndicat a refusé de manière catégorique de participer à d'éventuels frais de fonctionnement pour l'occupation de la halle d'exposition. « Le syndicat estime qu'il ne devrait déjà pas exister, qu'il devrait être dissous, indique Françoise Ravay, que d'après les lois de décentralisation, c'est le conseil général qui a la gestion des collèges et qui devrait assurer la pratique du sport. C'est un débat de fond. Je veux bien qu'il soit dissous, mais qui paiera alors les frais de fonctionnement du gymnase ? »

Lors de la réunion, étaient présents Dominique Rialleau, conseiller général délégué à l'éducation et à la vie scolaire, et Christian Rayot, vice-président du conseil général. Les budgets du syndicat ont fini par être votés. Une commission a

Une centaine d'élèves concernés

► Le refus de pouvoir occuper la halle d'exposition prive une centaine d'élèves d'éducation physique, soit trois classes de 3^e et une de 5^e. Le collège compte 415 élèves depuis la rentrée de septembre, ce qui a nécessité l'ouverture d'une 17^e classe. « Ces 17 classes nous imposent deux matinées par semaine trois classes qui pratiquent en même temps l'EPS, explique la principale Karine Beaufile-Testa, d'où le besoin de la salle d'exposition six à huit heures par semaine, le gymnase étant déjà occupé par deux classes. En 2013-2014, une convention d'occupation du gymnase et de la halle d'exposition a été signée par mon prédécesseur. Cette convention a été reconduite au premier conseil d'administration d'octobre. Le 26 novembre, M^{me} Ravay m'a expliqué qu'il fallait signer une nouvelle convention lors du CA du 28 novembre, car le syndicat du collège s'était opposé, contre son avis, à la mise à disposition de la halle. J'attends toujours le compte rendu qu'elle m'a proposé de la réunion du syndicat. Je comprends très bien que la municipalité de Morvillars ne veut pas supporter seul les frais d'occupation de la halle. »

La principale regrette que « sur la forme, les choses se soient faites dans la précipitation, sans aucune concertation et que le collège ait été mis au pied du mur ». Huit heures de sport ne sont donc plus assurées, ce qui est préjudiciable pour les 3^e qui passeront leur brevet à la fin de l'année scolaire, le sport faisant partie des épreuves. D'après elle, les professeurs sont remontés. « Il est temps de se mettre autour d'une table et de trouver une solution, indique la principale. Les frais sont minimes. Il ne s'agit que de huit heures par semaine. On pourrait certainement y subvenir avec l'aide du conseil général. Il existe aussi certainement d'autres possibilités à explorer. »

DI

également été créée pour réfléchir sur l'avenir du syndicat. « Le conseil général a lancé un audit sur les gymnases du département, précise le maire, mais on se doute qu'il n'aura pas les moyens de racheter tous les équipements dont il n'est pas propriétaire et la réponse n'interviendra pas avant les élections cantonales. Il faudrait aussi évoquer les dépenses d'investissement et d'entretien de ces bâtiments, totalement à la char-

ge de la commune. Le conseil général ne s'engage actuellement que sur le versement d'un forfait de 18 € par enfant et par an alors que le prix de revient de fonctionnement s'élève à 67 €. Si je passe outre l'avis du syndicat pour l'occupation de la halle d'exposition, qui me couvrira en cas d'accident ? Et Morvillars ne peut pas prendre à elle seule, tous les frais de fonctionnement liés aux activités sportives du collège. »

DOMINIQUE L'HOMME

Rencontre avec un auteur au collège (20/02/2015)

Rencontre avec un auteur au collège

20/02/2015

Lundi 16 février, au CDI du collège Lucie Aubrac de Morvillars, 35 élèves volontaires de 5^e ont rencontré Johan Heliot dans le cadre du Prix des collèges organisé par la Médiathèque départementale du Territoire de Belfort.

De son vrai nom Stéphane Boillot-Cousin (Johan étant le diminutif du prénom de son épouse Johanna et Hélio étant le nom de son chien), Johan Heliot est venu pour son livre « Tu veux savoir ? », nouvelles de science-fiction cauchemardesques dans un collège. Il fait partie de la sélection de cinq ouvrages que les élèves doivent lire pour élire leur livre préféré.

Ils réaliseront ensuite une production collective autour du livre, comme chaque collège participant



■ L'écrivain Johan Heliot devant des élèves attentifs à ses explications.

au prix. Tout cela était coordonné par Coline Mottet-Paravy (professeure documentaliste), aidée par les

professeurs de français Mirreille Faivre, Clémence Patriat et Florence Delcey qui ont encadré les élèves pen-

dant les lectures.

Pendant deux heures, l'écrivain a répondu aux diverses questions des élèves,

avec beaucoup de précision et d'humour. À la question « comment devient-on écrivain ? », il a répondu : « il faut lire, lire, lire et écrire, écrire, écrire... ». Il a aussi donné des conseils : « Ne pas hésiter à échanger avec d'autres écrivains des textes, des critiques, en les acceptant avec humilité ».

Ensuite, individuellement ou par deux, élèves et professeurs, ont lu ou joué des répliques ou phrases de ses livres que l'écrivain devait reconnaître. À la fin du débat, plusieurs élèves ont donné à l'écrivain des poèmes qu'il a acceptés avec une légère émotion et beaucoup de gentillesse.

Toujours dans le même cadre, les élèves de 4^e devaient recevoir ce jeudi Jossette Chicheportiche pour son livre « Une vie retrouvée ».

Projet « affiches et expressions françaises » (24/02/2015)

Projet « Affiches et expressions françaises »

24/02/2015

Au collège Lucie-Aubrac, une classe d'ULIS (Unités localisées pour l'insertion scolaire), sous la direction de Coline Mottet Paravy (professeur documentaliste), Agnès Lloret (enseignante d'arts plastiques), Cindy Galmiche (auxiliaire de vie scolaire) et Lionel Guglielmetti (enseignant en classe d'ULIS), a travaillé sur un projet financé par le dispositif Cultures collèges du conseil général. Ce projet porte sur l'affiche et les expressions françaises.

Ce travail interdisciplinaire, entre l'art plastique et le français, concernait des élèves en situation de handicap par rapport à l'école d'apprentissage. Les enseignants précisaient : « On travaille sur des expressions idiomatiques simples, à partir des morales de La Fontaine, pour arriver à des expressions communes que les élèves ne comprennent pas toujours, comme par exemple : "Avoir la main clouée dans le bec vert". Après une visite chez le partenaire culturel Steve Seiler d'Affiche Moikan de Baume-les-Dames, il était demandé aux élèves de réfléchir au texte de leur affi-

che : slogan créé à partir d'un mélange de deux expressions idiomatiques, ce qui donne souvent de nouvelles expressions incongrues. Ils choisissaient ensuite leurs caractères d'imprimerie, en mélangeant parfois les typographies, puis ils imprimaient manuellement avec la presse et les caractères mobiles amenés par Steve Seiler.

La difficulté de la composition du texte et des dessins est qu'elle doit être faite à l'envers à l'aide d'une glace.

Et pour les enseignants, ce qui était intéressant, c'est que par rapport au travail avec tablettes ou ordinateurs qui vont très vite, là il faut composer tout manuellement, lettre par lettre et dessin par dessin, ce qui fait travailler l'esprit. Et les élèves s'adaptent très vite à cette méthode.

Au final, le dessin choisi sera gravé dans du linoléum à l'aide d'une gouge et imprimé manuellement. Parallèlement, des profs d'histoire-géo travaillaient avec les élèves de 3^e sur des affiches des deux guerres mondiales.

Enfin, une exposition de ces affiches est prévue en mai au collège.



■ Les élèves et Steve Seiler préparent l'imprimante manuelle.

L'apprentissage, pourquoi pas moi ? (17/03/2015)

L'apprentissage, pourquoi pas moi ?

17/03/2015



■ Jean-Michel Cadet présentant l'animation aux élèves de 3^{ème} B.

La chambre régionale de commerce et d'industrie de Franche Comté apporte son soutien financier à une opération originale de valorisation de l'apprentissage en classe de 3^{ème} et 4^{ème}.

Vendredi dernier, le collège Lucie-Aubrac, a reçu Jean-Michel Cadet, ancien géographe et professeur, qui avec EOSIS (Eveil Ouverture Sensibilisation Information Savoir), a créé une animation pour les élèves de 3^{ème} dans le but de valoriser l'apprentissage, en démontrant que c'est une voie possible, à tout moment pour réussir sa vie professionnelle.

Les 23 élèves de 3^{ème} A et les 26 de 3^{ème} B ont assisté à cette animation d'une durée de près de deux heures.

Exploitant un questionnaire complété par les élè-

ves, cette animation a été vivante, car elle s'est appuyée sur de nombreuses vidéos de témoins (apprentis, salariés, chefs d'entreprise) concernés par l'apprentissage. Ses objectifs étaient de faire tomber de nombreux préjugés concernant l'apprentissage, de montrer que l'apprentissage est accessible à plusieurs niveaux, de prouver que l'apprentissage peut être synonyme de réussite professionnelle et d'épanouissement dans son travail, d'expliquer que l'intelligence de la main vaut l'intelligence de l'esprit, d'insister sur les exigences de l'apprentissage, de démontrer que l'apprentissage peut aussi conclure à la création d'entreprise et avoir un autre regard sur

celles ou ceux qui choisissent la voie de l'apprentissage.

Le but de cette animation est donc de participer à l'information des jeunes quant aux possibilités liées à leur orientation, afin qu'ils soient pleinement « acteurs de leur réussite.

A la question fondamentale : « Quelles sont les idées sur l'apprentissage ? » les réponses ont été les suivantes : il est destiné aux métiers manuels (68,9 %) ; il ne permet que de préparer des CAP ou des bac pro (53,3 %) ; il concerne plutôt les élèves sortant de 3^{ème} (48,9 %) ; il est réservé aux élèves ayant des difficultés scolaires (40 %) ; il ne permet pas de créer son entreprise (15,5 %) ; il touche peu de métiers (13,3 %).

Course d'endurance autour du stade (15/04/2015)



Les petits s'avancent vers le départ.

Lundi après-midi, les écoliers de Morvillars, Méziré et Bourogne étaient rassemblés devant le château.

En effet, les élèves de l'école élémentaire des trois écoles en question se rencontrent à trois reprises pendant l'année dans des joutes sportives.

Ce lundi ils étaient 212 ; Morvillars comptait sur 86 éléments, Méziré sur 72 et Bourogne sur 54 pour s'affronter dans une course d'endurance et de longue haleine allant de 1000 à 3000 mètres, suivant les âges.

Ne pouvant prendre le parc du Château comme parcours, en raison des travaux d'aménagement de la rue du Stade, les coureurs tournaient autour du stade plusieurs fois suivant la longueur qu'ils avaient à effectuer.

En plus de la rencontre sportive, l'encadrement pensait que cela permettrait aux élèves de mieux se connaître avant d'aller au collège à la rentrée.

Carnaval des animaux (28/04/2015)

Carnaval des animaux

28/04/2015



■ Les loups sont entrés dans Morvillars !

Ce vendredi 24 avril, dernier jour d'école avant les vacances de printemps, l'ensemble de l'école primaire et maternelle avait organisé un défilé sur le thème « le car-

naval des animaux ».

Les 140 élèves de toutes les classes, aidés par le personnel enseignant et les parents d'élèves, avaient rivalisé d'imagination pour que chaque classe expose son thème

avec le plus de ressemblance et de variété. Les choix s'étaient portés sur la ferme, la mer, la jungle et l'Afrique, la forêt, les insectes et les loups.

Après une présentation

classe par classe aux parents, tout le monde est parti dans le village derrière sa « majesté carnaval », avant que celle-ci soit brûlée au retour sur le plateau de gym vers le château.

Concours de la Résistance et de la déportation (14/05/2015)

Education Belfort: 186 élèves de collège et lycée ont participé cette année au concours de la Résistance et de la déportation. Ils étaient récompensés hier.



38 lycéens, 168 collégiens et quatre stagiaires de l'Epide ont participé cette année au concours, parfois en individuel et en collectif. 160 élèves ont été récompensés hier à Belfort. Une augmentation de 19,23 % par rapport à l'année précédente. Photo Christine DUMAS

LES THÈMES édictés chaque année depuis 1961 pour le concours national de la Résistance et de la déportation délivrent chaque année leur lot de bonnes surprises. Les élèves ont été inspirés dans le Territoire de Belfort : 186 collégiens, lycéens et stagiaires de l'Epide ont participé cette année au concours organisé par le collectif Résistance et déportation 90. Peut-être étaient-ils motivés par les soixante-dix ans marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale et la libération des camps. Ces derniers étaient au centre des travaux puisque le thème imposé était « la libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire ».

Des prix culturels sur la période

Après la correction des copies individuelles et des travaux collectifs fin avril par les membres du collectif et des professeurs d'histoire volontaires, les prix, sous forme de livres et de DVD, ont été attribués hier à la salle des fêtes de Belfort, en présence du recteur d'académie, Jean-François Chanet, et du préfet Pascal Joly, organisateur de cette cérémonie solennelle.

Même si les notes ne sont jamais dévoilées, ce cru 2015 a révélé de très bonnes copies. Les premiers travaux, dans chacune des six catégories, sont envoyés au concours national et Jean-François Chanet, pour sa première implication en Franche-Comté, a eu l'honneur, le 8 mai, d'accompagner une Haut-Saônoise lauréate du prix national à l'Élysée, preuve de l'importance qu'apportent toujours les institutions au plus ancien concours de l'Éducation nationale.

Dans la 5e catégorie, les travaux collectifs sur papier ou informatique, quatre élèves de 3e du collège Lucie-Aubrac de Morvillars ont remporté le premier prix. Ce projet a fortement motivé Camille Didierjean, Louise Aichmayer, Killian Casier-Ortolland et Maël Acier. « C'était comme rendre un hommage depuis notre petite place de collégiens », explique Louise, de Grandvillars, qui a multiplié les

recherches historiques en collaboration avec Sandrine Bozzoli, professeur d'histoire. Chacun s'est consacré à une partie, les filles se concentrant plutôt sur le retour des déportés et les garçons faisant preuve de leurs talents numériques, parmi lesquels l'insertion des témoignages vidéos de Marie-José Chombart-de-Lauwe et Pierre Rolinet qu'ils avaient rencontrés à Belfort en janvier. La petite bande est même partie quelques jours d'avril en Allemagne, sur les traces de Louis Bertrand, déporté belfortain qui y est inhumé, avec d'autres lauréats du concours, à l'invitation du conseil départemental. « On y a appris beaucoup », glisse Killian. Avec ses camarades, alors qu'il s'apprête à rentrer en seconde, « nous sommes prêts à reconcourir l'année prochaine ».

Le Territoire de Belfort est l'un des seuls départements qui compte parmi ses lauréats des lycéens généraux et professionnels, collégiens et stagiaires du centre Epide. Une véritable mixité autour de la mémoire.

Karine FRELIN

Les Ulis exposent leurs affiches (04/06/2015)

Les Ulis exposent leurs affiches

04/06/2015

Ce mardi 2 juin, au collège Lucie Aubrac, la classe d'Ulis (unités localisées pour l'insertion scolaire), sous la direction de Coline Mottet Paravy, professeur documentaliste, Agnès Lloret, enseignante d'arts plastiques, Lionel Guglielmetti, enseignant en classe d'Ulis, et le partenaire culturel Steve Seiler, d'Affiche Moikan de Baume-les-Dames, recevaient les parents pour présenter leurs travaux, expliquer le processus de la fabrication des affiches et les initier à l'impression de ces affiches sur une imprimante.

Après le début de la fabrication, en février, les élèves se sont retrouvés une deuxième fois pour la gravure et la linogravure et une troisième fois pour la finition des affiches plus compliquées, l'impression et la création officielle.

Devant la cinquantaine de parents présents, un élève, Ousmane a pris la parole



■ Les parents étaient venus nombreux pour voir le travail de leurs enfants.

pour expliquer les différentes étapes de la fabrication des affiches. « Je félicite les élèves pour leur imagination, leur esprit de recherche, leur implication et le ré-

sultat fantastique qu'ils ont obtenu », a souligné Agnès Lloret.

Pour clôturer cette exposition, tout le monde était invité à un petit buffet servi par

trois élèves qui suivent des cours pour être « agent polyvalent de restauration », et qui, pour la circonstance, avaient mis l'habit de serveur.

Portes ouvertes à l'école (15/06/2015)

Portes ouvertes à l'école

15/06/2015



■ Les parents attendent l'ouverture des portes de l'école.

Ce samedi matin, de 9 h à 11 h, l'école ouvrait ses portes pour accueillir parents et futurs élèves, afin que ceux-ci visitent les locaux et les classes dans lesquels ils se retrouveront à la rentrée prochaine.

Mmes Laurent (directrice) et Nalin (institutrice) étaient présentes pour guider la visite et donner toutes les informations utiles sur le fonctionnement et les diverses formalités pour la rentrée.

Fête de l'école et de la musique (01/07/2015)

Fête de l'école et de la musique

01/07/2015



■ Les parents étaient nombreux sur le plateau.

Ce samedi après-midi, sur le plateau, à côté du château, se déroulait la fête de l'école et de la musique. Avec Véronique Laurent, la directrice, épaulée par les institutrices, à la mise en scène, aux costumes et à la chorégraphie et Julien David, président de

« La Clef des Champs », à la sono et à la musique, les six classes de l'école (145 élèves) ont enchanté et subjugué plus de 350 personnes présentes.

Dans un excellent programme de chants et de danses on pouvait applaudir en-

tre autre : la chanson des cigales, la maman des poissons, le loup, le renard et la belette, le lion est mort ce soir, le vol du bourdon, les rythmes africains etc.

Pour interpréter ces différents tableaux, les organisateurs avaient fait preuve

d'imagination et de créativité pour les costumes et accessoires des élèves. Mais le clou du spectacle était le final, quand tous les enfants et les organisateurs ont chanté et dansé sur la chanson « Les Sardines », le succès de Patrick Sébastien et

que les 350 spectateurs se joignaient eux aussi à la chanson et applaudissaient à tout rompre. Puis tout ce petit monde allait profiter de la buvette et de la kermesse en attendant le bal dont le thème était « les années 80 ».



■ Une jolie danse pour « le vol du bourdon ».

Rénovation du CDI (31/08/2015)

Collège Lucie-Aubrac : rénovation du CDI et de la salle polyvalente

31/08/2015

Vendredi dernier, Florian Bouquet (président du département du Territoire de Belfort), Eric Koeberlé (vice-président délégué à l'éducation, aux sports et aux nouvelles technologies), Hervé Smets (directeur des constructions, du patrimoine et de la logistique), accompagnés de Françoise Ravey (mairie de Morvillars), Karine Valentin (principale du collège) et Jean-Claude Choffat (gestionnaire du collège) ont visité les travaux de rénovation du Centre de documentation et d'information (C D I) et de la salle polyvalente du collège Lucie-Aubrac.

Ce projet, réalisé dans le cadre du programme de modernisation « Contrats-Collège », a été confié aux bureaux d'étude Cetec et Enebat. Dix entreprises contribuent à la réalisation. Les travaux dans le CDI consistent à réorganiser et moderniser les anciens locaux sur une surface de 185 m². Les espaces sont ouverts et délimités au moyen du mobilier.

L'agencement distingue une zone d'accueil, des espaces de lecture, de documentation et de travail individuel ou collectif, ainsi qu'une salle pédagogique pouvant accueillir une ving-



■ Hervé Smets, 2^e en partant de la droite, a expliqué le déroulement de la visite et la nature des travaux.

taine de personnes. La nouvelle salle polyvalente d'une surface de 140 m² s'inspire de celles réalisées dans d'autres établissements du département.

Elle permettra l'exercice d'une pédagogie attractive grâce au développement d'activités périscolaires telles que la chorale, la danse, le théâtre ou le club - cinéma. Elle comporte un vaste plateau de scène et des gradins de 60 fauteuils. Selon la configuration (conférence, réunion, salle de spectacle), elle pourra accueillir jusqu'à 100 personnes.

Les locaux CDI seront livrés à la rentrée et la salle polyvalente à la fin du mois d'octobre.

Coût de l'opération :

310 000 €, dont 236 000 € de travaux, 48 000 € d'équipements audiovisuels et 26 000 € de mobiliers et petits équipements.

Depuis le démarrage de Contrat-Collèges, l'établissement a bénéficié de nombreux réaménagements toutes les années depuis 2004. Au total 3,9 millions d'euros y ont été investis.

À noter aussi que plus de 50 millions ont été investis dans l'ensemble des établissements publics du département. Un projet ambitieux qui vise à offrir les meilleures conditions de vie et d'études aux élèves, aux enseignants et aux personnels techniques des établissements du Territoire de Belfort.

Une nouvelle directrice à l'école (02/09/2015)

Une nouvelle directrice

02/09/2015



■ Catherine Vallat, la nouvelle directrice de l'école primaire.

Hier pour la rentrée scolaire, l'école primaire et maternelle de Morvillars accueillait une nouvelle directrice.

Catherine Vallat, 47 ans, mariée, mère de trois enfants, arrive de Burnhaupt-le-Bas.

Originnaire de Danjoutin, elle est partie à 18 ans à Strasbourg faire ses études. Elle est restée en Alsace jusqu'à cette année, puis elle a regagné le Territoire de Belfort.

Elle était institutrice depuis 1999 à l'école de Burnhaupt-le-Bas, puis directrice depuis 2005.

« Mon ambition est de faire

tourner l'école, forte de 150 élèves environ. De faire en sorte que les enfants s'épanouissent et arrivent aux niveaux supérieurs, d'œuvrer pour que la relation enseignants parents soit la meilleure possible. Ayant eu une rentrée très compliquée et n'ayant pas reçu de soutien et d'informations de mes prédécesseurs, mon premier travail consiste à ouvrir les placards et de fouiller. La mise en place des nouveaux programmes du primaire se feront plus tard. En revanche, la relation avec la municipalité est très agréable, j'ai été très bien accueillie. »

Cross du collège (18/10/2015)

Cross du collège

18/10/2015

Vendredi, juste avant les vacances de la Toussaint, le collège Lucie-Aubrac organisait son traditionnel cross, clôturant le cycle de demi-fond en éducation physique et sportive.

Tous les élèves du collège y participaient, ainsi que ceux de CM1/CM2 des écoles de Morvillars et Grandvillars, dans le cadre de la liaison école-collège.

A noter la sympathique participation du proviseur Karine Valentin avec les minimes-cadettes féminines.

Sous la direction des professeurs d'EPS : Carine Girolimetto, Elise Castioni, et

Pascal Begue, 426 élèves dont 116 benjamines filles, 105 benjamins garçons, 98 minimes/cadettes filles et 107 minimes/cadets garçons s'affrontaient sur un parcours autour du Château de 2,6 km.

Françoise Ravey, maire, et Karine Valentin ont récompensé les quatre premières ou premiers de chaque catégorie.

Les vainqueurs de chaque catégorie. - benjamines filles : Lucie Dikant (10'55"); benjamins garçons : Lucas Tourrot-Cavic (9'46"); minimes filles : Nina Tonnaire (11'05"); minimes garçons : Tristan Perron (8'51").



■ Un beau départ des minimes/cadets garçons

25/10/2015



► **Grandvillars.** - Nina Tonnaire et Lisa Zaugg, qui ont fini vendredi 1^{ère} et 2^e de la catégorie minimes/cadettes filles du cross du collège Lucie Aubrac, sont aussi parmi les meilleures réalisatrices de l'équipe de handball des moins de 15 ans du HBC Grandvillars.

La directrice des écoles fait le point (06/11/2015)

La directrice des écoles fait le point

06/11/2015

Après un premier trimestre passé à la tête de l'école primaire de Morvillars, la nouvelle directrice, Catherine Vallat, a fait le point.

A la rentrée de septembre 2015, l'équipe enseignante a accueilli 147 élèves. Avec la loi pour la refondation de l'école, les enseignants doivent mettre en œuvre de nouveaux programmes en maternelle. Quant aux enseignants de l'école élémentaire, ils doivent transmettre et faire partager les valeurs de la République par le biais de l'enseignement moral et civique.

Dès septembre, des projets ont vu le jour : les élèves de cycle 3 ont travaillé sur un projet concernant le patrimoine et les châteaux du village, puis il y a eu le cross avec le collège et le 11 novembre, tous les enfants sont invités à la commémoration à la nécropole. Les plus grands liront des textes et chanteront le chant des



■ La directrice, Catherine Vallat, fait le point.

partisans. Un travail en amont est fait dans les classes.

La nouvelle directrice, arrivée dans une équipe déjà en place, craignait d'avoir un peu bouleversé les habitudes des uns et des autres et confie : « Le directeur étant garant de la sécurité des enfants, je me suis permis de renforcer les mesures de sécurité à l'école en filtrant l'accès aux locaux. Je tiens

d'ailleurs à remercier les parents qui ont été très coopératifs. Nous avons la chance d'avoir des locaux spacieux et agréables. Les structures autour de l'école (médiathèque, gymnase, collège) permettent la mise en place de projets culturels et sportifs. Dans ce contexte, tout est mis en œuvre pour que les enseignants travaillent ensemble, dans le but de faire progresser tous les élèves. »

Marché de Noël (24/12/2015)



24/12/2015

► **Morvillars.** - Vendredi soir, l'association la Clé des Champs, épaulée par toute l'équipe enseignante, organisait dans le hall de l'école son marché de Noël. Sandra Pouppart, la présidente qui remercie la municipalité pour la mise à leur disposition des locaux de l'école, était très satisfaite du bon nombre de personnes, parents et autres venus admirer et acheter les sympathiques éléments de décoration pour la table et l'intérieur de la maison. Ceux-ci auparavant avaient chaleureusement applaudi les interprétations de : « Vive le Vent », « Enfants de Palestine » et « enfants d'Israël » par tous les enfants des écoles. Et avant de repartir à la maison tous s'arrêtaient au stand dégustation où boissons (vin chaud, chocolat, café) et gâteaux étaient gracieusement offerts.